HSBC GLOBAL LIQUIDITY FUND PLC – HSBC US DOLLAR ESG LIQUIDITY FUND

Le Fonds promeut des caractéristiques ESG, mais ne s'engage pas à réaliser des investissements durables. Cependant, le Gestionnaire d'investissement examinera toutes les principales incidences négatives obligatoires du règlement SFDR afin d'évaluer leur pertinence pour le compartiment. La Politique d'investissement responsable de HSBC définit l'approche adoptée pour identifier et répondre aux principales incidences négatives en matière de durabilité et la manière dont HSBC tient compte des risques ESG en matière de durabilité, car ils peuvent avoir une incidence négative sur les titres dans lesquels les compartiments investissent. HSBC fait appel à des prestataires de filtrage tiers pour identifier les sociétés et les gouvernements au parcours opérationnel faible dans la gestion des risques ESG et, lorsque des risques potentiels importants sont identifiés, HSBC réalise également un examen approfondi. Les incidences en matière de durabilité, y compris les principales incidences négatives pertinentes, identifiées par le filtrage, sont une considération clé du processus de prise de décision d'investissement, ce qui, par la suite, appuie également les conseils donnés aux clients.

L'approche adoptée, telle que définie ci-dessus, signifie que les points suivants, entre autres, sont examinés :
– l'engagement des sociétés en faveur d'une transition vers une réduction des émissions de carbone, l'adoption de principes solides en matière de droits de l'homme et le traitement équitable des employés, la mise en œuvre de pratiques rigoureuses de gestion de la chaîne d'approvisionnement visant, entre autres, à atténuer le travail des enfants et le travail forcé ; HSBC accorde également une grande attention à la solidité de la gouvernance d'entreprise et des structures politiques, notamment le niveau d'indépendance du conseil d'administration, le respect des droits des actionnaires, l'existence et la mise en œuvre de politiques rigoureuses de lutte contre la corruption et les actes de corruption, ainsi que la traçabilité des audits ; et
– l'engagement des gouvernements en matière de disponibilité et de gestion des ressources (y compris les tendances démographiques, le capital humain, l'éducation et la santé), les technologies émergentes, les réglementations et politiques gouvernementales (y compris le changement climatique, la lutte contre la corruption et les actes de corruption), la stabilité politique et la gouvernance.

Le Fonds promouvra les caractéristiques environnementales et sociales suivantes :

1. Le Gestionnaire d'investissement cherche à identifier les émetteurs qu'il considère comme gérant les risques ESG mieux que les autres émetteurs de l'univers d'investissement, c'est-à-dire les « meilleurs de leur catégorie ».
2. Pratiques commerciales responsables conformément au Pacte mondial des Nations unies (PMNU).
3. Normes environnementales minimales en excluant les activités commerciales jugées néfastes pour l'environnement.
4. Le Gestionnaire d'investissement cherche à s'engager auprès des émetteurs pour remédier aux lacunes identifiées dans la façon dont ils gèrent les risques ESG et à s'assurer que les émetteurs sont conscients que la performance ESG est prise en compte par le Fonds lorsqu'il décide ou non d'acheter leurs titres.
5. Exclusion des investissements impliqués dans des armes controversées.

Stratégie d'investissement :

Pour atteindre son objectif, le Fonds prévoit d'investir dans un portefeuille diversifié de titres, instruments et obligations à court terme de bonne notation au moment de l'acquisition et pouvant faire l'objet d'investissements dans le cadre de la Réglementation sur les Fonds du Marché monétaire, avec une importance particulière accordée à la performance des émetteurs sous-jacents sur une série d'indicateurs ESG.

Le Fonds aura recours à l'intégration des critères ESG, à l'engagement auprès des entreprises et à l'actionnariat actif, ainsi qu'au filtrage basé sur des normes, au filtrage négatif/d'exclusion et au filtrage positif/des meilleurs de leur catégorie.

Méthodologies :

HSBC utilise son propre processus d'investissement systématique exclusif pour mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales promues par le Fonds sont respectées. HSBC utilisera les données fournies par un certain nombre de tiers. Toutes les données utilisées seront vérifiées par le département de recherche approfondie de HSBC Asset Management.

- Le Gestionnaire d'investissement s'engage à chercher à identifier les émetteurs qu'il considère comme gérant mieux les risques ESG que les autres émetteurs de l'univers d'investissement, c'est-à-dire les « meilleurs de leur catégorie ». À l'aide des données de plusieurs fournisseurs externes, le Gestionnaire d'investissement détermine un score ESG pour chaque émetteur de l'univers d'investissement du Fonds, composé des scores E, S et G, et pondéré selon un modèle exclusif. Le Gestionnaire d'investissement investira ensuite dans les 75 % de sociétés qui affichent les scores les plus élevés dans cet univers d'investissement.

- Le Fonds n'investira pas dans des émetteurs considérés comme ne respectant pas les principes du PMNU. Le Fonds procède à un examen approfondi des sociétés considérées comme ne respectant pas les principes du PMNU ou comme présentant un risque élevé au sens des notations ESG exclusives de HSBC.

Le Fonds exclut les investissements dans des sociétés exerçant des activités commerciales jugées néfastes pour l'environnement. Il n'investira donc pas dans des émetteurs particulièrement impliqués dans les Activités exclues spécifiques, y compris, sans s'y limiter :

- la production de tabac ;
- la production d'armes nucléaires et d'autres armes controversées ;
- les émetteurs qui tirent une part importante de leurs revenus (généralement plus de 10 %) de certains secteurs, tels que l'extraction de charbon thermique.

Le Gestionnaire d'investissement peut s'appuyer sur l'expertise, la recherche et les informations fournies par des fournisseurs de données financières réputés pour identifier les sociétés exposées à ces Activités exclues.

La Politique d'investissement responsable de HSBC, notre Politique d'engagement et notre plan de gérance sont disponibles sur notre site Internet à l'adresse suivante : www.assetmanagement.hsbc/responsible-investing/policies.